

Paris, le 22 novembre 2009

A l'attention de :

Monsieur Jacques GÉRAULT,  
Monsieur le Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet de la zone de défense  
sud-est, Préfet du Rhône;

Objet : Intervention du Collectif National des Jeunes Urbanistes.

Pièces jointes :

- Retranscription de l'intervention du Collectif National des Jeunes Urbanistes

Monsieur le Préfet,

Les 6 et 7 novembre derniers se sont tenues, à Lyon, les Journées Mondiales de l'Urbanisme.

Vous avez honoré l'évènement de votre présence et avez fait profiter les participants d'une introduction aux travaux à la fois complète, documentée et d'une grande pertinence.

Au cours de votre intervention, vous avez parlé de notre métier en des termes qui nous satisfont pleinement. Comme vous, nous estimons que notre profession n'a de sens que dans la transdisciplinarité. Comme vous, nous pensons que notre activité se trouve à l'interface des métiers et des acteurs de la ville. Comme vous, nous défendons la réalité de la science de l'urbain comme alchimie des sciences humaines et des sciences exactes.

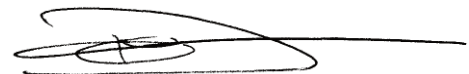
Le Collectif National des Jeunes Urbanistes, qui réunit les associations d'étudiants et diplômés en urbanisme, s'est créé au mois de septembre 2009 pour défendre l'accès des diplômés de l'université en urbanisme au concours d'ingénieur territorial option "urbanisme". Vous n'êtes en effet pas sans savoir que depuis l'application croisée des décrets 2002-508 et 2007-196, ce dernier est réservé aux seuls titulaires de diplômes au contenu "scientifique et technique" avéré au regard d'une définition qui a été jugée "*aberrante et poussièreuse*" par monsieur François DELUGA, Président du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, le 13 octobre dernier.

Invité à s'exprimer lors des JMU, le CNJU a exposé ses analyses et présenté ses projets au cours d'une brève intervention que nous souhaitons porter à votre connaissance en l'accompagnant des prises de parole des associations d'urbanistes qui l'ont suivie.

Nous savons que votre fonction vous impose un devoir de réserve, aussi nous tenions à vous remercier pour vos propos qui nous ont confortés dans nos analyses.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif National des Jeunes Urbanistes,



Baptiste DANEL  
Délégué du Collectif National des Jeunes Urbanistes